

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Guéret, le lundi 27 juillet 2026

Hausse des températures prévue - prolongement des mesures Jusqu'au 31 juillet 2026

Selon les informations transmises par Météo-France et les conditions locales, une hausse des températures est annoncée ce milieu semaine. Compte-tenu du niveau de sécheresse dans le département et de la forte mobilisation du service départemental d'incendie et de secours de la Creuse (SDIS) ces derniers jours, le préfet de la Creuse, Jean-Philippe Legueult, prolonge les mesures prises, afin prévenir toute augmentation de l'activité des sapeurs-pompiers.

Les arrêtés suivants sont donc prolongés jusqu'au vendredi 31 juillet inclus :

- interdiction des travaux agricoles et forestiers, pouvant déclencher des feux de forêts, de 14 heures à 19 heures. Cette interdiction est également valable pour les particuliers,
- interdiction de tir de feux d'artifice

Une exception sera faite pour les travaux d'ensilage de maïs, pour lesquels le risque de départ de feu dans la parcelle en cours d'ensilage est faible. Ces travaux ne seront donc pas soumis à des restrictions horaires, mais des mesures de précaution devront être prises. Ces mesures sont par exemple la présence sur le chantier d'ensilage d'un outil de travail au sol attelé et d'extincteurs ou d'une tonne à eau.

Le Préfet appelle à la vigilance de chacun et à la plus grande prudence pour protéger nos pompiers et nos espaces naturels.

Contact presse - Cabinet du Préfet

Bureau Départemental de la Communication Interministérielle
Tél service : 05 55 51 58 95
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Préfecture de la Creuse – BP79 – 23011 Guéret Cédex